

LE CLARCINOIS

Commune de Clarafond-Arcine



Les vœux du Maire

La cérémonie des vœux du Maire s'est tenue le samedi 16 janvier, à la grande salle des fêtes. Devant Mme la Députée Virginie DUBY-MULLER ; vice-présidente du conseil départemental et de nombreux élus, le maire a retracé le bilan de l'année écoulée, et a présenté ses projets pour l'année 2016.

Pour l'avenir, il nous faudra revoir notre façon d'annoncer cette manifestation et réfléchir au choix du jour et de l'heure ; ceci afin d'avoir le plaisir d'accueillir de plus nombreux Clarcinois et Clarcinoises, trop peu présents cette année.

Ci-dessous quelques extraits du discours de Monsieur le Maire, Jean-Marc Lagriffoul :

« Notre commune compte selon l'estimation de l'INSEE 914 habitants au 1^{er} janvier 2016 (.....). Comme vous en avez été informés, l'année 2016 sera l'année du recensement, il se déroulera du 21 janvier au 20 février. A cette occasion je vous remercie à l'avance de faire le meilleur accueil à nos agents recenseurs Madame Marie-

Bulletin Municipal

- **Vœux du Maire**..... p 1-2
- **Echos clarcinois**..... p 4-7
 - Recensement
 - Noël des Enfants
 - Marché de Noël 2015
 - Fin de saison de chasse
 - Voyage de la Pertuisette
 - Le Blanc Méteil
 - Protection Civile
- **Infos pratiques**..... p 8



Les Vœux du maire

www.clarafond-arcine.fr

Christine Mermier et Madame Véronique Frochot. Le recensement sera encadré par mon adjointe Anne Laure Guillet.

Comme toutes les communes, Clarafond-Arcine doit faire face aux baisses des dotations d'état. (environ 28 % de baisse en 2015 par rapport à 2014) Les Fonds Genevois qui font partie de nos recettes sont eux en hausse. Je vous rappelle à cette occasion qu'il est important pour les frontaliers de se faire connaître en mairie.

2015 n'a pas été une année de gros travaux pour notre commune, nous gérons au mieux le budget, nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts et de ce fait nous avons privilégié les travaux d'entretien.

Nous avons réalisé :

La restauration des murs de soutènement sous l'église d'Arcine, ainsi que les murs bordant la route d'Entremont pour un montant de 43 467 €. Nous avons reçu une subvention de 7 244 € du Conseil Départemental.

La réfection de la voirie Chemin du Trembley et divers autres entretiens de voirie pour un total de 42 203 €. Nous continuerons en 2016 à entretenir la voirie. N'oublions pas que nous avons 50 kms de routes communales, ce qui est très important et très lourd pour une commune comme la nôtre. La mise aux normes règlementaire des arrêts de bus pour un montant de 3 900 € dont 1 027 € de subvention des Amendes de Police.

2015 a été également l'aboutissement d'une démarche de longue haleine concernant l'acquisition des terrains d'Arcine en vue de la future construction de la STEP. Celle-ci sera réalisée par la Communauté de communes, les travaux devraient débuter d'ici les mois d'avril, mai Cette acquisition s'est élevée à 47 504 €.

Nous avons aussi créé une nouvelle commission, la commission presbytère qui est composée de 4 membres du Conseil Municipal et 4 membres extérieurs. Cette commission a déjà décidé de garder le bâtiment tel qu'il est et de l'aménager pour réaliser des logements locatifs. Le but étant d'assurer des recettes pour l'avenir. Mon adjointe Sylvie Taragon et son équipe vont continuer les études d'aménagement sur 2016.

Notre école, gérée par le SIVOS, accueille 187 élèves dont environ 130 de Clarafond-Arcine. La direction de l'école est assurée depuis la rentrée dernière par Madame Ryma Picard que je tiens à remercier pour son implication et son engagement à faire connaître la vie sociale intergénérationnelle et civique à nos enfants. Depuis septembre, nous

avons également ré-ouvert la cuisine scolaire. Dorénavant les enfants peuvent apprécier les repas préparés par Jean-Yves Mâchard que je remercie (...).

Je remercie également Cédric Jacquot, Anne Laure Guillet, Nathalie Richard et Celsa Bordon pour leur implication dans le SIVOS, notamment pour leur travail concernant la mise en place des TAP. Concernant nos implications avec la communauté de communes : ZAC3, SCOT, PLUI, ... je vous invite d'ores et déjà à assister à la réunion publique qui se tiendra à Eloise le jeudi 18 février à 19 h00 où ces sujets vous seront présentés. (.....)

En plus, de ce qui a été évoqué précédemment, pour 2016 nous avons pour projet de régulariser l'emprise des trottoirs qui bordent la départementale 908 A. Il faut savoir qu'une grande partie des trottoirs est située sur des terrains privés. Nous souhaitons régulariser cette situation, Annick Sajous travaille en collaboration avec le cabinet Monod qui doit nous remettre son étude d'ici la fin du mois. Ce projet a pour but de sécuriser la circulation sur cette route très passagère, sécurité qui concerne aussi bien les véhicules que les piétons.

2016 est une année importante pour notre village, nous avons l'honneur cette année d'organiser les commémorations du 8 mai et du 11 novembre (.....) Une nouveauté cette année : nous ferons honneur à toutes les mamans de notre commune en célébrant le samedi 28 mai, la fête des mères. Nous profiterons de l'occasion pour inviter les nouveaux habitants afin de faire plus ample connaissance. Retenez tous cette date, des informations complémentaires vous seront communiquées ultérieurement (.....)

« Pour conclure, je n'oublie pas les raisons de notre rencontre ce jour. Je vous souhaite à tous mes Vœux de santé, de bonheur pour vous-mêmes, vos familles respectives et tous ceux qui vous sont chers. »



Echos clarcinois

www.clarafond-arcine.fr

Le recensement

Comme annoncé précédemment, le recensement a lieu cette année dans notre commune. Il se déroule sur la période du 21 janvier au 20 février 2016.

Nos deux agents recenseurs sont certainement déjà venus frapper à votre porte.



Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal

• Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données.

Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, nos agents recenseurs, notamment, sont tenus au secret professionnel.

Pourquoi recenser la population ?

• Pour permettre d'établir le nombre d'habitants légal duquel découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

• Pour établir également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, les barèmes de certaines taxes, la réglementation de l'affichage urbain, etc ...

• Mais aussi ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement. Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

Repas de Noël de la Cantine

C'est dans une ambiance plus que festive que s'est déroulé, ce jeudi 17 décembre, le traditionnel repas de Noël des enfants de la cantine.



Toutes les personnes présentes : professeurs des écoles, élus, personnel municipal et personnel de la cantine et bien sûr... les enfants se sont régalés des délicieux mets préparés avec soin et « amour » par Jean-Yves Mâchard.

En fin de repas a eu lieu la traditionnelle distribution de papillotes apportées par le Père Noël sur son joli traineau. La neige n'étant pas là, les rennes n'ont pu venir.

Le traineau était tiré par de magnifiques huskies.

Merci Père Noël !!! N'oubliez pas de revenir l'an prochain.



Marché de Noël 2015

Depuis maintenant 10 ans, la Pertuisette organise son traditionnel marché de Noël.

Cette année, le temps était au rendez-vous et les visiteurs sont venus très nombreux admirer les divers objets faits par des artisans généralement locaux.

La tartiflette géante de Jérôme a remporté un succès fou, à midi il n'y en avait plus !! Ceux qui ont voulu se rabattre sur les huitres n'ont pas eu plus de chance, le stock était épuisé lui aussi.

L'ambiance était très chaleureuse et tout le monde a été satisfait de cette journée.

Bonne année à tous les Clarcinois.

La Pertuisette



A.C.C.A – Association Communale de Chasse Agréée



A l'heure où vous lisez ces lignes, la saison de chasse 2015/2016 est terminée. Mais l'A.C.C.A ne va pas hiberner jusqu'en septembre prochain !

Les comptages d'animaux arrivent en effet à grands pas. Celui des chamois aura lieu comme à son habitude le 1^{er} dimanche de mars. Pour les comptages nocturnes, ils commenceront mi-mars. Ces comptages sont ouverts à tous, chasseurs comme non chasseurs, petits et grands.

Ils sont l'occasion d'observer la faune de notre commune : cerf élaphe, chevreuil, renard, blaireau, bécasse...

Si vous souhaitez participer, renseignez-vous auprès de Sylvain au 07 86 98 38 41.

Le traditionnel repas champêtre de juillet a accueilli, pour 2015, 200 personnes. La météo clémente nous a permis de profiter du magnifique cadre du Vuache (cf. photo).

Les participants ont pu se régaler de sangliers à la broche agrémentés des gratins de pomme de terre cuits au four à pain.

L'A.C.C.A remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui ont œuvré pour le bon déroulement de cette journée.

En 2015, l'ACCA s'est investie dans la vie locale de notre territoire en participant aux réunions concernant le projet de ZAC 3.

L'avis de l'association est entendu dans les questions relatives aux déplacements de la grande faune.

Les bâtiments en projet sur la ZAC 3 doivent les impacter au minimum. L'A.C.C.A profite de ces quelques lignes pour adresser une pensée à tous les amis chasseurs qui nous ont quittés cette année, ainsi qu'à leur famille.

Communauté de Communes de la Semine
Réunion Publique Annuelle
Judi 18 février 2016 à 19 h 00
Espace d'Animation d'Eloise

Venez nombreux, sujets abordés : SCOT, PLUi, Réforme territoriale ...

La Clarcine écrit aux Clarcinois par l'intermédiaire de la Pertuisette

Depuis 2005, suite au jumelage signé par les Maires Messieurs Beauquis et Santoni le 22 mai 2004, la « Pertuisette » a sa sœur jumelle « la Clarcine », à Saint André de Roquepertuis dans le Gard.

En 2015 ce sont les Pertuisiens qui sont allés en visite à Saint André. Aussi, ci-dessous, nous donnons la parole aux « Clarcinois Gardois » :

« C'est à l'issue des inondations de 2002 dans le Gard, que deux associations ont vu le jour, l'une à Saint-André, l'autre à Clarafond-Arcine. Clarafond-Arcine avait répondu à l'appel de Saint-André, petit village fortement sinistré, sous forme d'aide aussi bien financière que matérielle. Cet élan de solidarité a touché profondément les habitants de cette petite commune du Gard.

Depuis, les mémoires se sont estompées, mais une amitié sincère est née de cet acte et reste solide.

« La Clarcine » et « La Pertuisette » ont pris l'habitude, chaque année de se réunir pour un moment agréable et festif.

En 2015, les Pertuisiens nous ont rendu visite. Une quarantaine de personnes a passé le week end en partageant diverses agapes, les savoyards étaient hébergés chez l'habitant. Un temps fort très apprécié : la visite de la grotte de Chauvet, au cours d'une randonnée en car qui a occupé la journée entière du samedi.

Le dimanche a vu cette belle équipe se retrouver au Foyer communal pour un repas convivial où chacun a pu retrouver cet esprit de fraternité dont tous sont friands. Ensuite ce fut le retour pour la plupart des Savoyards, et... rendez-vous l'année prochaine, mais cette fois, à Clarafond ! »

La Pertuisette



Pré-inscription école

Afin de prévoir au plus juste le budget investissement 2016, le S.I.V.O.S souhaite que les familles concernées par l'inscription d'un enfant à l'école pour la rentrée 2016, petite section maternelle ou nouveaux arrivants, se signalent à la mairie de leur domicile du 1^{er} au 29 février 2016 afin d'établir une première estimation des effectifs.

Boulangerie Le Blanc Méteil

La boulangerie est installée à l'entrée de Fruitière dans un ancien corps de ferme du 19^{ème} siècle.

Thierry et son équipe y fabriquent un pain artisanal au levain façonné à la main et cuit au feu de bois. Toutes les farines utilisées sont issues de l'agriculture biologique et obtenues par mouture sur meule de pierre.

Donnons la parole à Thierry Veyrat : « Nous fabriquons du pain demi-complet, complet, au sésame, mais aussi aux noix, pavot, graines etc. Les spécialités de la maison sont les pains de « blés anciens », variétés disparues fin du 19^{ème} siècle. Quelques agriculteurs ont pu relancer la culture de ces variétés grâce

« aux réserves » de l'INRA, premier institut de recherche agronomique en Europe. Elles donnent un pain plus digeste que les blés modernes, mais cependant plus difficile à travailler. Enfin, nous façonnons également des pains de petit épeautre, pain très typé à la mie jaune et serrée.

Le Petit Epeautre est le véritable ancêtre des céréales modernes. Nous choisissons nos farines avec beaucoup de rigueur et nous travaillons sur levain afin d'obtenir un pain de grande valeur nutritive.

Nos jours d'ouverture : lundi, mercredi, et vendredi, de 16 h 30 à 19 h 15.



A.D.P.C. 74 Antenne du Canton de Frangy

Notre équipe est basée à Clarafond ; elle a réalisé neuf DPS (dispositifs de premiers secours) sur notre secteur, quatorze renforts et postes départementaux, 280 heures de formation et mise à niveau. Je remercie nos secouristes.

2015 a été une année de changements au sein de notre association : la « départementalisation » est passée par là : matériel, finances, personnel ont été regroupés (...).

Grâce à ce regroupement l'antenne de Clarafond, a bénéficié de la mise à disposition d'un véhicule et de matériel supplémentaire pour assurer les interventions. (...). Nous dispensons régulièrement des formations, l'accès aux informations et les inscriptions se font désormais par internet :

A.M.D. Alerter Masser Défibriller
P.S.C.1. Prévention et Secours Civiques de niveau 1

P.S.E. 1 et 2, S.S.T. ainsi que les autres sont dispensées au niveau départemental

Les seize membres actifs de l'antenne du Canton de Frangy vous attendent à leur local de Clarafond : au sein de notre équipe

dynamique, vous apprendrez à utiliser un matériel performant permettant de prendre en charge une victime et d'assurer les premiers secours.

Contacts :
www.protectioncivile74.org
frangy@protectioncivile74.org

Nous souhaitons à toutes et tous une très bonne année 2016.
A.D.P.C. 74



Ma ruche je l'aime, je la déclare !



Tous concernés par la déclaration des rûchers !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs rûche(s) est invitée à déclarer sa ou ses rûche(s).

Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de rûche soit obligatoire et ce, dès la première rûche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos rûches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...).

Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de rûches et de rûchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de rûche, dès la première rûche.

Quand doit-on déclarer ses rûches ?

Tous les ans, entre le 1^{er} novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses rûches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses rûches :

- Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS, 52 avenue des Iles, 74994 Annecy Cedex 9.

Sont né(e)s...

28 sept. 2015 Leevy Escurier Aguilar
24 nov. 2015 Anaé Tournafol

Nous ont quittés...

25 novembre 2015 Hélène Vionnet
5 décembre 2015 Jean Tournier

Dates à retenir

5 mars 2016 Tartiflette Union des Arts Martiaux
13 mars 2016 Repas AFN
20 mars 2016 Concours Armes Anciennes
2 avril 2016 Loto (A.P.E.)
10 avril 2016 Repas des Anciens (CCAS)
22/23/24 avril 2016 Vogue annuelle
+ Portes ouvertes Chantebise
8 mai 2016 Commémoration Victoire des Alliés
28 mai 2016 Fête des Mères

Mairie

Clarafond-Arcine

109 rue de la Mairie
74270 Clarafond-Arcine
04 50 77 90 82

email : mairie@clarafond.fr
Les bureaux sont ouverts au public le lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h. Permanence le 1^{er} samedi du mois de 9h à 12h

Bibliothèque municipale

Horaires d'hiver : (jusqu'à fin mars)
samedi de 17h à 18h

Ordures ménagères

Ramassage de septembre à juin
le jeudi dès 6h

Communauté de Communes de la Semine

La Croisée - 74270 Chêne en Semine
Ouverture lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30
Vendredi 8h30 à 12h
04 50 77 93 55
cmaretti@ccsemine.fr

Déchetterie Semine

Saint-Germain-sur-Rhône
Du 1^{er} octobre au 30 avril :
mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30
et samedi de 8h30 à 12h

Numéros utiles

Samu : **15** - Gendarmerie : **17**
Pompiers : **18**
N° urgence européen : **112**
Centre anti-poison : **04 72 11 69 11**
Démarches administratives : **39 39**

Espace santé

Médecin : 04 50 77 83 15
Infirmières : 04 50 10 69 06
Ostéopathes : 04 50 23 59 56
Kiné : 04 50 33 85 39
Orthophoniste : 04 50 68 57 37
Sage femme : 07 71 22 86 19
Psychologue : 06 22 41 44 26
Orthoptiste : 06 26 92 67 93

Défibrilateur

Sur le mur de la salle des fêtes
111, chemin du Trembley

Crèche

multiaccueilccsemine@orange.fr
04 50 10 68 70